



FFvolley

COMMISSION FEDERALE FINANCIERE
PROCES-VERBAL n°2 DU jeudi 29 février 2024

SAISON 2023/2024

Présents :

En visioconférence :

Christian ALBE, Jean-Paul DUBIER,

FFvolley :

Eric TANGUY, Christophe DURAND, Amine HACHELAF

Invité : Philippe VENDRAMINI

Absent excusé : Didier DECONNINCK

Début de la réunion : 10h00

La réunion s'est tenue en présentiel dans les nouveaux locaux, et en visioconférence avec l'ordre du jour suivant :

- Bilan 2023
- Modifications du RGF
- Présentation de différentes études réalisées
- Questions diverses.

La présentation des comptes avait, comme il se doit, été réservée au Conseil d'Administration en priorité.

A la demande du Président de la Commission, le Trésorier appuyé par le Président nous présente un état général des finances fédérales et du résultat provisoire, car les comptes ne sont pas tout à fait arrêtés. Il reste quelques éléments à figer. Cela sera fait sous peu.

- Les points à impact positif :

Les prises de licences ont été en forte progression, surtout pour les licences payantes. Le secteur Formation continue a augmenté son activité. La part des partenariats croît de son côté.

- Les points à impact négatif :

L'année 2023 était une année à risques en raison de deux organisations mondiales majeures (VNL à Orléans et Challenger Cup à Laval) pour lesquelles les frais sont plus élevés. Le secteur événementiel a vu son budget exploser et malgré cette charge accrue a réussi à contenir son déficit en deçà du prévisionnel.

On note une baisse des recettes de la VNL liée à l'absence de performances finalement 8.

le choix a été fait de porter l'achat du siège au bilan 2023, ainsi que les charges annexes, plutôt que de passer en amortissement ce qui en aurait réduit l'impact sur le résultat.

Tout cela a réduit le résultat qui reste cependant positif.

Perspectives 2024 :

L'année s'annonce bien. Des subventions sont encore à recevoir. Il reste à se rapprocher des collectivités pour récupérer les soldes de subventions liées à l'achat du siège. Côté emprunts, pour l'achat un prêt relais a été pris et est déjà en partie remboursé, le PGE contracté pendant la période COVID continue jusqu'en 2027 à un taux intéressant.

La vente de Choisy n'est pas encore finalisée ; autant d'éléments positifs qui viendront abonder la trésorerie à venir, sachant que l'ANS 2024 contrat de performance reçue a permis de ne pas entamer les fonds placés. La trésorerie est donc saine.

Cette année, il n'y aura pas d'organisations coûteuses, seulement des matchs amicaux pour lesquels les ventes de billetterie démarrent bien.

Etudes pluriannuelles :

A la demande du Président, la Commission a réalisé plusieurs études pluriannuelles :

- sur les finances des coupes de France,
- sur l'évolution du taux de couverture des redevances des compétitions nationales vis-à-vis de l'arbitrage. Cette dernière est à affiner car les premiers résultats semblent contredire l'impression générale sur l'augmentation de la charge arbitrale.
- Sur l'évolution des frais généraux.

Règlement Général Financier :

Il y a un besoin régulier de toilettage en fonction des évolutions dans le fonctionnement fédéral.

Des propositions de modifications du Règlement Général Financier ont été présentées en commission. Après quelques rectifications d'écritures, elles seront soumises aux Statuts et Règlements pour être présentées au Conseil d'Administration.

Suivi des Ligues :

La commission Financière suit l'évolution des résultats des ligues en s'appuyant sur les documents d'Assemblées envoyés par ces dernières. Nous souhaitons compléter par l'ajout d'indicateurs autres que financiers.

Deux ligues ultramarines font l'objet d'un suivi plus particulier en raison de leurs problèmes spécifiques.

Questions diverses :

La discussion s'est engagée sur le profil requis pour remplacer à terme le Trésorier qui ne souhaite pas s'engager sur une nouvelle olympiade à ce poste, dans le fonctionnement au quotidien de la Fédération, tant sur la partie administrative que sur la partie financière. Il devient de plus en plus urgent de faire un choix.

La Commission est consciente de l'énorme travail accompli par notre Trésorier élu bénévole. Mais tout ne peut pas reposer sur un seul homme qui plus est bénévole.

La Commission serait plutôt favorable à un profil pointu, bras droit du Président quel qu'il soit et quel que soit le futur Trésorier. Un manager compétent et très disponible avec de bonnes relations humaines, s'appuyant si besoin sur des compétences techniques extérieures. L'appel à des compétences complémentaires, en temps et en qualité, a un coût à prévoir assez important, le budget 2024 ne permet pas cette embauche. Si elle était réalisée en 2025, il faudrait prévoir une diminution de certains budgets pour la financer.

A côté de cela, il reste des postes à pourvoir notamment suite aux départs en raison du déménagement, car nous sommes toujours sous dimensionnés au regard de la charge de travail à accomplir.

Fin de la réunion à 16h00.

Le Président de la CFF
Amine HACHELAF

